

de secours régional dans ce sens. C'est là où nous en sommes à l'heure actuelle, et j'espère seulement que le nouvel Office suivra le chemin tracé par le gouvernement Diefenbaker qui a conçu le projet d'un Office d'expansion économique de la région atlantique.

M. Winch: Un député originaire de Colombie-Britannique, qui est bien loin des provinces Maritimes, pourrait-il se permettre de parler, pendant une minute et demie, sur la mesure envisagée? Tout ce que je voudrais dire, c'est que ce projet de loi a été présenté à l'ancien Parlement par ceux qui siègent maintenant sur les bancs de l'opposition officielle. Je ne vois que deux différences entre cette mesure et le nouveau bill dont nous sommes saisis. La première a trait à l'augmentation du nombre des membres de l'Office, qui passera de cinq à onze. Je ne vois aucune raison pour laquelle les membres de l'opposition officielle y trouveraient à redire, à moins que, dans leur idée, les nominations s'inspirent des affiliations politiques et qu'ils ne voudraient pas voir de changements à cet égard. Mais, si l'affiliation politique ne joue pas à cet égard, et s'ils veulent bien attribuer aux autres l'honnêteté dont ils se réclament, pourquoi faire plus longtemps obstruction au bill?

Puis, le bill dont nous étions saisis l'année dernière, s'il était excellent en principe, ne prévoyait pas de fonds qui permettrait à l'Office de fonctionner. Maintenant, on y affecte 100 millions de dollars. Alors, si vous êtes disposés à attribuer aux autres la même honnêteté et intégrité qu'à vous-mêmes, pourquoi retarder l'adoption du projet de loi par des propos inutiles et teintés d'esprit politique? Pourquoi ne pas aller de l'avant, adopter le bill et permettre à l'Office de passer à l'action?

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur le président, je voudrais également prendre la parole, pendant une minute, pour signaler à la Chambre que j'appuie ce que vient de dire l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch).

Nous étudions ce projet de loi depuis hier midi et nous entendons des revendications qui n'ont vraiment pas leur raison d'être. On serait porté à croire que les honorables députés du parti conservateur, représentant les provinces Maritimes, veulent entraver les améliorations qui peuvent être apportées par ce projet de loi.

Alors, monsieur le président, je demande que l'on adopte ce projet de loi afin de permettre aux représentants des Maritimes de bénéficier des avantages que peut apporter cette mesure.

(Traduction)

L'hon. M. Churchill: J'aimerais dire un mot ou deux au sujet de ce bill, mais je n'emprunterai pas la voie ouverte par le député de Vancouver-Est qui déclare que l'on retarde l'adoption de la mesure.

M. Dupuis: C'est la pure vérité.

L'hon. M. Churchill: J'entends des tenants du gouvernement dire que c'est la pure vérité, eux qui sont passés maîtres de l'obstruction. Je crois qu'ils devraient garder le silence le plus absolu quand nous étudions le bill. On ne retarde pas l'adoption du bill, on l'étudie avec le plus grand soin. Les députés des provinces atlantiques ont signalé qu'il n'était pas nécessaire de se hâter de modifier une loi qui est entrée en vigueur il y a à peine quelques mois. Sans laisser l'Office fonctionner et accomplir son travail, le gouvernement qui a fait tant de promesses, dont la plupart n'ont pas encore été remplies jusqu'ici, veut se dépêcher de modifier la loi avant d'avoir vraiment essayé de la faire fonctionner.

Encore une fois, il s'agit d'une hâte déplacée. Il faut vraiment regarder de près ce que le gouvernement essaie de faire, il ne s'agit aucunement de retarder l'adoption du bill. L'une des raisons pour lesquelles j'ai pris la parole, c'est que je ne crois pas qu'un bill comme celui-là devrait être abandonné entièrement aux gens des provinces atlantiques, bien qu'ils soient les plus compétents pour en discuter. Toutefois, il y a parmi nous certaines autres personnes qui s'intéressent également à l'expansion atlantique autant qu'à l'expansion des autres régions du Canada. Je suis du Manitoba et je ne crois pas qu'il soit juste que le secrétaire d'État soit le seul député de cette province qui ait le droit de prendre la parole au sujet de ce bill.

Il y a une communauté d'intérêt entre ceux d'entre nous qui vivent dans l'Ouest du Canada et ceux qui vivent dans les provinces atlantiques. Nous représentons de grandes zones de production primaires, et depuis que je siège à la Chambre, je me suis aperçu de cette communauté d'intérêt entre les gens de l'Ouest et ceux des provinces atlantiques. Nous comprenons nos problèmes et nos difficultés réciproques. Nous, de l'Ouest du Canada, faisons face au problème de développement d'une vaste région du pays. Nos ancêtres ont traversé l'époque des pionniers. Notre région est une zone de production primaire et nous sommes au courant des problèmes auxquels font face les provinces atlantiques, qui forment, elles aussi, une zone de production primaire.

Dans l'Ouest, nous avons poussé l'expansion industrielle et les gens des provinces atlantiques sont intéressés au même genre d'expansion. Dans l'Ouest, nous avons fait face au